

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue en visioconférence, le 20 décembre 2023 à 19:30 heures.

PRÉSENCES M. Bernard Caron (Dégelis), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Armelle Kermarrec (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Stéphane Larochelle (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Benoit Martin (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Vincent Campeau-Gagnon (St-Pierre-de-Lamy) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Linda Lévesque, d'ajouter le point « Élections à la présidence et à la vice-présidence » et d'adopter l'ordre du jour avec le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1739

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 18 octobre 2023.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Normand Lizotte, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2023 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1740

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Katie Bossé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 12 DÉCEMBRE 2023

| | |
|--|--------------|
| Arsenal Media Inc | 162.11 \$ |
| Automation D'Amours Inc | 1 824.65 \$ |
| Avantis Coopérative | 479.44 \$ |
| Banque Nationale du Canada | 649.40 \$ |
| Beneva | 5 607.44 \$ |
| Bétonnière du Golfe Inc | 13 709.36 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata | 1 482.20 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental | 574.72 \$ |
| Construction et Fondation RS Inc | 45 911.36 \$ |
| Dumont Dany | 1 555.04 \$ |
| Électronique Mercier | 205.86 \$ |
| Excavation Émilien Ouellet Inc | 3 022.47 \$ |
| Financière Banque Nationale | 967.88 \$ |
| Groupement Forestier de l'Est du Lac Témiscouata | 36 742.78 \$ |
| Infodimanche | 731.25 \$ |
| RMG Prévention | 108.90 \$ |
| Surplus G. Rioux Inc | 60.23 \$ |
| Transport F. Leclerc | 6 054.42 \$ |
| Véolia ES Canada | 1 382.85 \$ |
| WSP Canada Inc | 5 173.88 \$ |
| Magasin Coop Squatec | 50.22 \$ |
| AGAT Laboratoires LTD | 1 260.71 \$ |
| Bell Canada | 1 434.95 \$ |
| Brandt | 874.00 \$ |
| BUROPRO Citation | 474.93 \$ |
| DAS Fédéral | 12 904.34 \$ |
| DAS Provincial | 33 639.86 \$ |
| Francotyp-Postalia Canada Inc | 172.46 \$ |
| GLS Logistics Canada LTD | 260.68 \$ |
| Gravier Bérubé & Fils Inc | 833.55 \$ |
| Groleau Maxime | 8 470.14 \$ |
| Harnois Énergies | 9 355.53 \$ |
| Hydro-Québec | 11 539.28 \$ |
| KDL Charest Inc | 5 040.23 \$ |
| La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée | 85.68 \$ |

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Laurentide Re/Sources Inc | 1 959.93 \$ |
| Maheu & Maheu | 172.46 \$ |
| Mastercard | 2 840.24 \$ |
| Municipalité de Dégelis | 2 937.65 \$ |
| Pages Jaunes | 45.03 \$ |
| Pièces Témis Inc | 375.04 \$ |
| Place du Travailleur | 624.90 \$ |
| Potvin Jacinthe | 7.60 \$ |
| Sémer Inc | 2 143.02 \$ |
| Service sanitaires A. Deschesnes Inc | 146 651.67 \$ |
| Simetech Inc | 149 966.49 \$ |
| Société V.I.A. Inc | 21 378.86 \$ |
| Transport Forestier Hugo Beaulieu | 9 319.88 \$ |
| Transmission RDL Inc | 7 830.95 \$ |
| Tribu Communication Web | 1 094.00 \$ |
| Total payés | 562 128.15 \$ |

COMPTES À PAYER AU 12 DÉCEMBRE 2023

| | |
|--|---------------|
| 9110-9991 Québec Inc (Gestion BCK Inc) | 6 814.34 \$ |
| Alain Chevalier Sonorisation enr. | 28.74 \$ |
| Arsenal Media Inc | 72.43 \$ |
| Avantis Coopérative | 343.33 \$ |
| Banque Nationale du Canada | 974.10 \$ |
| BUOPRO Citation | 174.61 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis. | 2 332.50 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental | 861.96 \$ |
| Campor Inc | 371.37 \$ |
| Dumont Dany | 1 833.85 \$ |
| Excavation Émilien Ouellet inc | 620.87 \$ |
| Excavation Régis Bérubé | 2 431.73 \$ |
| Excavation Tanguay Inc | 225.91 \$ |
| Ferme Yves Pelletier | 1 305.96 \$ |
| Financière Banque Nationale | 1 451.82 \$ |
| Francotyp-Postalia Canada Inc | 137.80 \$ |
| Garage André L'Italien | 756.85 \$ |
| GFL Environnemental 2023 Inc | 121 976.04 \$ |
| Groleau Maxime | 192.13 \$ |
| Harnois Énergies | 2 920.85 \$ |
| J.A. St-Pierre & Fils Inc | 274.16 \$ |
| La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée | 78.79 \$ |
| Laforge & Frères Inc | 689.85 \$ |
| Laurentide Re/sources Inc | 4 412.28 \$ |
| Les Entreprises Camille Ouellet Inc | 1 186.54 \$ |
| Les Entreprises Jean-Marie Côté | 8 048.25 \$ |
| Lévesque Yannick | 70.80 \$ |
| Maheu & Maheu | 128.77 \$ |
| Martin Jean-François | 164.60 \$ |
| Mastercard | 1 459.05 \$ |
| Municipalité de Dégelis | 2 099.76 \$ |
| Nordikeau | 354.12 \$ |
| Northwest Tires Inc | 1 244.03 \$ |
| Pages Jaunes | 45.03 \$ |
| Pièces Témis Inc | 850.45 \$ |
| Place du Travailleur enr. | 838.27 \$ |
| Potvin Jacinthe | 5.80 \$ |
| Radiateur Martin Inc | 248.24 \$ |
| Service sanitaires A. Deschesnes Inc | 144 648.29 \$ |
| Services Sinistres express | 612.82 \$ |
| Simetech Environnemental Inc | 38 109.31 \$ |
| Société V.I.A. inc | 18 667.86 \$ |
| Surplus G. Rioux Inc | 34.48 \$ |
| Test Tech Inc | 5 978.70 \$ |
| Transport F. Leclerc | 3 013.39 \$ |
| Transport Forestier Hugo Beaulieu | 4 124.73 \$ |
| Transport Guy Levasseur Inc | 5 760.25 \$ |
| Transport Maurice Richard Inc | 10 880.08 \$ |
| Tribu Communications Web | 547.00 \$ |
| Total à payer | 400 402.89 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1741

4) ADMINISTRATION

a) **Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2024**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Alain Dubé, que le calendrier des rencontres 2024 du conseil d'administration de la RIDT soit adopté.

Les rencontres ont habituellement lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois, excepté au mois de juillet où il n'y a pas de rencontre et aux mois de janvier, août et septembre où les rencontres ont lieu le 4^{ème} mercredi.

Si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre est annulée. Les comptes courants à payer (salaires, contrats, achats autorisés par le directeur général (max. 3 000 \$)) peuvent être réglés et leur approbation a lieu lors de la rencontre suivante.

- Mercredi 24 janvier 2024
- Mercredi 21 février 2024
- Mercredi 20 mars 2024
- Mercredi 17 avril 2024
- Mercredi 15 mai 2024
- Mercredi 19 juin 2024
- Pas de rencontre en juillet 2024
- Mercredi 28 août 2024
- Mercredi 25 septembre 2024
- Mercredi 16 octobre 2024
- Mercredi 20 novembre 2024
- Mercredi 18 décembre 2024

Advenant certaines situations, une date du conseil peut être modifiée, reportée ou devancée lors de la convocation par le Président.

Les rencontres ont lieu en présentiel à Dégelis mais il est aussi possible de tenir les conseils d'administration en visioconférence, sur convocation du Président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1742

b) **Horaires de fin d'année 2023 et calendrier des opérations 2024**

Il y a certains changements de collecte pour la fin d'année. Ils sont indiqués dans l'aide-mémoire de collecte et seront aussi rappelés par la radio et Facebook.

Le bureau administratif de la RIDT sera fermé pour la période des fêtes du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus.

L'écocentre de Dégelis sera fermé les lundis 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024.

Pour l'année 2024, les informations sont les suivantes :

Périodes d'ouverture des écocentres

- Estivale 15 avril 2024 au 1^{er} décembre 2024
- Hivernale 2 décembre 2023 au 13 avril 2025

Collecte des encombrants

- Période d'inscription en ligne ou par téléphone entre le 6 mai et le 23 juin 2024
- Les collectes seront réalisées selon le calendrier suivant :
 - Mardi 2 juillet 2024
St-Honoré-de-Témiscouata, St-Pierre-de-Lamy, St-Louis-du-Ha-Ha et St-Elzéar-de-Témiscouata
 - Lundi 8 juillet 2024
Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Michel-du-Squatec, Lejeune, Auclair et St-Juste-du-Lac
 - Mercredi 10 juillet 2024
Pohénégamook, St-Athanase et Rivière-Bleue
 - Lundi 15 juillet 2024
Packington, St-Jean-de-la-Lande, St-Marc-du-Lac-Long et St-Eusèbe
 - Mardi 16 juillet 2024
Dégelis et Témiscouata-sur-le-Lac

Congés fériés 2024

- Vendredi Saint - vendredi 29 mars 2024
Collecte du recyclage - pas de changement
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés
- Lundi de Pâques - lundi 1^{er} avril 2024
Collecte des déchets - pas de changement
LET et écocentre Dégelis ouverts
- Fêtes des Patriotes - lundi 20 mai 2024
Collecte du recyclage - pas de changement
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés
- Fête Nationale - lundi 24 juin 2024
Collecte des déchets - pas de changement
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés
- Fête du Canada - lundi 1^{er} juillet 2024
Collecte du recyclage - pas de changement
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés
- Fête du travail - lundi 2 septembre 2024
Collecte des déchets - pas de changement
LET et écocentre Dégelis ouverts

- Action de Grâce - lundi 14 octobre 2024
Collecte des déchets - pas de changement
LET et écocentre Dégelis ouverts
- Noël - mercredi 25 décembre 2024
Collecte des déchets
Lejeune, St-Juste-du-Lac, Auclair avancée au lundi 23 décembre 2024
Dégelis reportée au vendredi 27 décembre 2024
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés
- Jour de l'An - mercredi 1^{er} janvier 2025
Collecte du recyclage
Lejeune, St-Juste-du-Lac, Auclair avancée au lundi 30 décembre 2024
Dégelis reportée au vendredi 3 janvier 2025
Tous les écocentres et lieu d'enfouissement fermés

c) Suivi – Rencontres individuelles avec les municipalités

Dans le cadre du suivi effectué avec chacune des 19 municipalités de la RIDT, M. Maxime Groleau a réalisé 13 rencontres et il en restera 6 à planifier en début d'année 2024.

Ces rencontres permettent d'expliquer en détails, aux maires, directions générales et délégués à la RIDT, les différents enjeux et les orientations qui sont prises pour la gestion des matières résiduelles pour les prochaines années.

d) Renouvellement - Assurances entreprises et véhicules 2024

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Normand Lizotte, que la RIDT accepte la proposition de renouvellement d'assurances déposée par son assureur actuel, Promutuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1743

e) Suivi - Compensation 2023 pour la collecte sélective des matières recyclables

La RIDT a reçu un montant de 1 008 159,54 \$ pour la compensation 2023 des services fournis pour la collecte sélective des matières recyclables en 2022, ce qui correspond à maximum possible.

Avec la modernisation de la collecte sélective, Recyc-Québec a confirmé à la RIDT que sa compensation pour les années 2024 (services rendus en 2023) et 2025 (services rendus en 2024) sera exclusivement calculée sur la même base que 2023 pour les coûts admissibles.

Auparavant, des facteurs de performance étaient appliqués pour avoir le maximum mais ce ne sera pas le cas pour les deux prochaines années.

Par la suite Éco-Entreprise Québec compensera directement la RIDT pour les coûts liés à la collecte sélective. Une entente devra d'ailleurs être établie avec cet organisme en début d'année 2024.

f) Suivi – **Admissibilité au programme de redistribution des redevances à l'enfouissement 2023**

La RIDT a actuellement reçu un montant de 193 568,25 \$ dans le cadre du programme de redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2023.

Avec les démarches faites pour faire reconnaître le système de gestion des matières organiques pour Témiscouata-sur-le-Lac, qui dépasse maintenant le seuil de 5 000 habitants, un montant complémentaire de 45 874,32 \$ sera versé en janvier 2024.

Au total, grâce aux moyens mis en place pour gérer les matières organiques en 2022, la RIDT recevra 239 442,57 \$ pour l'année 2023.

Pour information, si la RIDT n'avait rien fait pour les matières organiques l'année dernière, le montant versé aurait été diminué à 53 875,65 \$ en 2023 et 0 \$ en 2024.

g) Contrat – Tri et mise en marché des matières recyclables avec la Société VIA

Une demande de dispense d'appel d'offre faite par la RIDT a été transmise par la direction régionale au Ministre des Affaires Municipales. La RIDT est en attente d'une réponse mais doit pouvoir envoyer ces matières recyclables chez Société VIA d'ici là.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Claude Gallant, que la RIDT donne un contrat de gré-à gré pour le tri et la mise en marché des matières recyclables pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024 à la Société VIA. Les modalités sont les mêmes que celles prévues au projet d'entente transmis au MAMH, le coût est de 120 \$/tonne et on prévoit environ 375 tonnes pour ces 2 mois, soit un contrat d'environ 45 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1744

h) Demande de subvention – Volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité

On constate que le nombre de fournisseurs pour certains services diminue fortement et qu'ils sont donc de moins en moins nombreux à soumissionner lors des appels d'offres.

Les coûts soumis ne cessent d'augmenter et, généralement, dans des proportions bien plus importantes que le contexte économique le voudrait.

Afin de pouvoir planifier de la meilleure manière possible les services de la RIDT pour les années futures, un consultant pourrait être mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité. Le mandat pourrait englober les aspects suivants :

- Analyses des besoins, des synergies possibles, des équipements et investissements requis et des coûts d'opération pour :
 - La collecte et le transport des bacs roulants à déchets et à recyclage
 - La collecte et le transport des conteneurs à déchets, à recyclage et à matières organiques
 - Le transbordement des matières recyclables vers le centre de tri
 - Le chargement et le transport des matières des écocentres vers les différents fournisseurs
 - Le chargement et le transport des matières des dépôts municipaux vers l'écocentre de Dégelis
 - Le traitement de tous les matériaux de construction et des branches sur notre site de Dégelis (incluant l'analyse des exigences environnementales applicables)
- Opportunité de réaliser une partie ou l'ensemble de ces services directement par la RIDT ou par le biais d'une autre organisation intermunicipale
- Après analyses, et selon les orientations qui seront prises par le conseil d'administration de la RIDT
 - Rédaction et processus de règlement d'emprunt pour le financement
 - Rédaction et processus d'appel d'offres pour les équipements
 - Rédaction des différentes procédures requise pour les services à intégrer (ressources humaines, santé et sécurité au travail, entretien préventif, opérations régulières)

Une demande d'information a été faite à la direction régionale du Bas-St-Laurent du MAMH pour un financement par le biais de la partie 1 du volet 4 du soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du fond régions et ruralité.

Actuellement, il n'est plus possible de soumettre de projet en coopération municipale mais de nouvelles directives devraient être transmises par Québec et la RIDT en sera informé.

La RIDT va quand même débiter les démarches pour bien identifier les objectifs ainsi que les livrables qui seront demandés dans l'offre de service pour cette étude.

5) ÉCOCENTRES

a) Facturation des services rendus par MATREC

Le changement de fonctionnement entre Conteneurs KRT et Matrec a entraîné de nombreux problèmes de facturation depuis le début du mois de juillet, pour les services rendus à la RIDT dans ses écocentres.

La situation semble s'être réglée dans les dernières semaines mais une attention particulière sera portée au suivi de la facturation de ce fournisseur.

b) Affectation de surplus au programme POE

En 2022, la RIDT avait affecté à son budget un montant total de 410 000 \$ de son surplus (340 000 \$ pour le système de gestion des matières organiques et 70 000 \$ pour l'optimisation des écocentres).

Le système de gestion des matières organiques est en place et le dossier est complètement terminé. Il reste un surplus de 29 313,62 \$ non utilisé mais toujours réservé, sur le montant de 340 000 \$. Les travaux visant l'optimisation des écocentres coûteront un peu plus cher que prévu.

Il est proposé par M. Bernard Caron, appuyé par M. Stéphane Larochelle, que la RIDT applique les montants restants nécessaires du surplus affecté au système de gestion des matières organiques pour les travaux d'optimisation des écocentres. Advenant qu'il resterait une partie du surplus affecté, celui-ci sera reversé au surplus libre de la RIDT à la fin du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1745

c) Entretien pickup Sierra 1500 GMC 2013

La transmission du pickup Sierra 1500 GM 2013 s'est brisée et il a dû être remorqué chez Transmission Rivière-du-Loup. Suite au diagnostic, plusieurs éléments étaient à remplacer et, après discussion avec le Président, il a été décidé de le faire réparer rapidement.

Le coût total de la réparation est de 6 811 \$ incluant la pose d'une transmission reconstruite avec torque « heavy duty », la réparation du transfert case, le remplacement du démarreur et le nettoyage des injecteurs.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Bernard Caron, d'accepter la dépense réalisée pour les réparations sur le pickup de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1746

6) **LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

a) **Problématique conduite de refoulement et système d'aération du lixiviat**

Afin de permettre un entretien adéquat de l'ensemble de la conduite de refoulement, située entre les cellules d'enfouissement et les bassins de traitement, il faudra prévoir de faire des modifications à une extrémité de la conduite en 2024, afin d'aménager un accès de nettoyage.

L'aération du lixiviat dans les bassins de traitement pose différents problèmes techniques en lien avec l'utilisation et la manipulation des aérateurs sur radeaux, en plus de leur coût d'électricité élevé.

Une demande d'offre de service a été faite à WSP pour faire l'évaluation des modifications envisageables et des démarches à prévoir avec le MELCCFP.

7) **VARIA**

a) **Élections à la présidence et à la vice-présidence**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par Mme Katie Bossé, que les élections à la présidence et la vice-présidence de la RIDT soient faites lors de la prochaine rencontre tenue en 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1747

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 24 janvier 2024
- Mercredi 21 février 2024
- Mercredi 20 mars 2024
- Mercredi 17 avril 2024
- Mercredi 15 mai 2024
- Mercredi 19 juin 2024
- Pas de rencontre en juillet 2024
- Mercredi 28 août 2024
- Mercredi 25 septembre 2024
- Mercredi 16 octobre 2024
- Mercredi 20 novembre 2024
- Mercredi 18 décembre 2024

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1748

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier